



Avocats Associés

Communiqué de presse
Paris, le 15 juin 2022

BG2V CONSEILLE QUIETALIS DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DE LA SOCIETE FRACIM

Le groupe **Quiétalis**, détenu par Pléiade Investissement, est spécialisé dans l'installation et la maintenance d'équipements de cuisine professionnelle de la restauration hors domicile.

BG2V l'a conseillé dans le cadre de son **acquisition de la société Fracim**, basée en région parisienne, auprès de ses associés fondateurs.

Le cabinet **BG2V accompagne ainsi pour la troisième fois le groupe Quiétalis** dans sa croissance externe, après l'avoir conseillé lors des acquisitions de **Sopreco**, puis du **groupe Rescotech / SFECC**.

Sont intervenus sur ce dossier :

- en corporate, **Stanislas Richoillez** (associé) et **Mathilde Spagnol** (collaboratrice) ;
- en droit fiscal, **Rémi Dias** (*counsel*) et **Nicolas Ponciano** (collaborateur) ;
- en droit social, **Guillaume de Saint Sernin** (associé) et **Léa Dubrul** (collaboratrice).

BG2V confirme ainsi à nouveau **son expertise dans l'accompagnement juridique d'entrepreneurs et d'ETI/PME** dans leurs opérations de croissance externe, ainsi que des **fonds d'investissement smid-cap pour les opérations de build-up au sein de leurs participations**.

Les vendeurs étaient conseillés par Maître Célia Marques-Vieira.

* * * * *

A propos de BG2V :

BG2V est un cabinet d'avocats français indépendant créé en 2010. Composé de près de 50 avocats, dont 13 associés, BG2V propose à ses clients une offre globale en droit des affaires.

Reconnus pour leurs compétences et leur engagement personnel, les associés, entourés de leurs équipes, interviennent dans les domaines du corporate/fusions-acquisitions, du *private equity*, des entreprises en difficulté, du droit fiscal, de la propriété intellectuelle/nouvelles technologies, du contentieux, du droit commercial, du droit pénal, du droit social et de l'immobilier. Ils offrent à leurs clients des prestations personnalisées, de haute qualité et à coûts maîtrisés.

Les avocats de BG2V exercent tant en français qu'en anglais et sont admis, pour certains, à exercer, outre en France, aux Etats-Unis (Barreau de New York). Pour ses dossiers transfrontaliers (notamment en Europe continentale, dans les pays anglo-saxons et au Moyen-Orient), le cabinet a également établi des relations privilégiées avec des cabinets étrangers, qui partagent le même degré d'exigence et niveau de technicité juridique.

Pour en savoir plus : bg2v.com

Contact presse : Maria Dias, Secrétaire Générale – Tel : 01 48 88 60 60 - dias@bg2v.com